

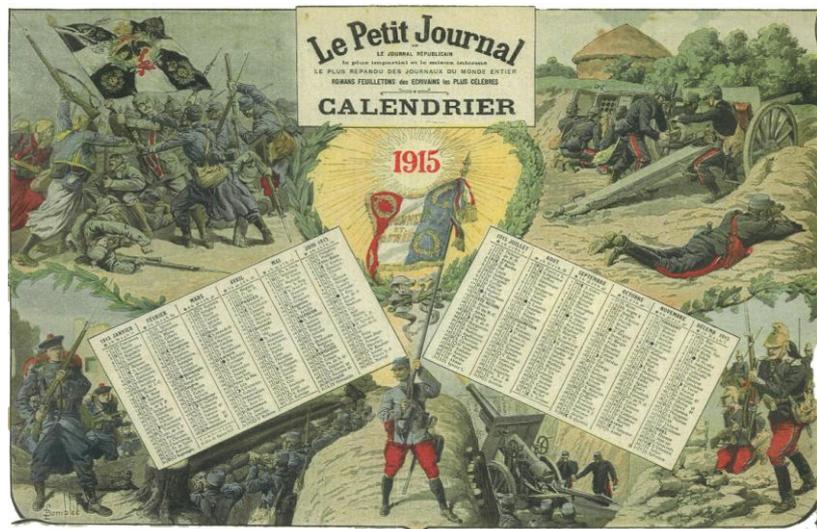
# 2015

## *Autrefois Pour Tous*

*Marc Grambin*

*Jean-Sébastien Skarka*

*Réalisation : © 2015 - Amos Productions*



## [LE MOUTARET - 1915]

*Rétrospective du centenaire*



## "Le Moutaret 1915", une exposition à voir à la mairie

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la commune propose une rétrospective de l'année 1915 au village, ainsi que du parcours de l'ensemble de ses mobilisés.

Ce travail de restitution réalisé par Marc Grambin et Jean-Sébastien Skarka des associations Autrefois pour tous et Vivre au Moutaret, qui ont démarré avec les recherches sur les frères Rattaire, a été présenté dimanche par le biais d'une exposition guidée par le premier et d'un diaporama commenté par le second, en présence du député Pierre Ribeaud, du maire Alain Guilluy, des membres du conseil municipal et des représentants des communes voisines.

Chacun a pu constater que, pendant cette période, la guerre a modifié profondé-

ment la vie sociale et l'économie. Les départs des soldats affectaient l'organisation des entreprises locales et le fonctionnement des ménages. Et le pouvoir militaire était établi sur l'ensemble des administrations civiles. La vie dans le village se poursuivait néanmoins. L'école publique accueillait 43 élèves, 19 garçons et 24 filles.

### Année la plus meurtrière

Les visiteurs ont découvert notamment une thématique portant sur l'arrivée des premiers réfugiés de guerre au village, ainsi que sur le travail des mobilisés détachés dans les usines locales, mais aussi que, pour la commune, l'année 1915 a été la plus meurtrière du conflit, avec six mobilisés tués et six blessés.

Cette présentation fait suite

à la rétrospective 1914, qui a remporté un vif succès et que chacun a pu retrouver sur l'édition spéciale d'un guide souvenir remis aux visiteurs. Le maire et son conseil municipal souhaitent poursuivre ces rétrospectives jusqu'en 2019.

De son côté, Pierre Ribeaud constatait que, depuis quelques années, les cérémonies commémoratives mobilisent plus de personnes et plusieurs générations, ajoutant que le travail fait dans les écoles par les enseignants et les anciens combattants contribuait à cet intérêt.

D.T.

L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous. Elle sera également ouverte les jours d'élection.



Ce travail de restitution, réalisé par Marc Grambin et Jean-Sébastien Skarka des associations Autrefois pour tous et Vivre au Moutaret, a été présenté dimanche en présence de plusieurs élus.



L'année 1914 est achevée. Sur les 61 Moutarins mobilisés au 31 décembre :

44 sont dans des unités combattantes,

Dont 60 % dans l'infanterie et 25 % dans l'artillerie ;

6 dans les services auxiliaires et 11 dans les services civils ou détachés usines,

Dont 47 % en usines ou ouvriers agricoles ;

2 Moutarins sont mobilisés Maison Clérin et Vincent à La Chapelle du Bard

1 Maison Rosset-Fassioz Bois au Moutaret

Sur les 61 Moutarins mobilisés au 31 décembre, 3 ont perdu la vie et 4 sont blessés :

**Baboud-Besse** Séraphin (32 ans) : Mort pour la France.

**Rattaire** Honoré (21 ans) : Mort pour la France.

**Perret Pierre** (33 ans) : Mort pour la France.

**Brutin-Montaubert** Michel (31 ans) : Blessures de guerre.

**Puissant** François (32 ans) : Blessures de guerre.

**Rattaire** François (26 ans) : Blessures de guerre.

**Perret** Delphin (26 ans) : Blessures de guerre.

*1915 – La guerre et ses effets restent la principale préoccupation. La vie sociale et l'économie se modifient profondément ; les départs affectent l'organisation des entreprises locales ainsi que le fonctionnement des ménages et le pouvoir militaire s'établi sur l'ensemble des administrations civiles.*

*Après la guerre de mouvement, les champs de bataille disparaissent au profit des tranchées. C'est la guerre de position. Des deux côtés du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.*

*Arrivent les soins aux blessés, les réquisitions, l'adaptation de l'industrie pour la production d'armes et de munitions, les accueils de réfugiés...*

*Les hommes partis, il est compté sur ceux qui restent pour maintenir agriculture, industrie et économie. Mais cela suffira-t-il ?*

*Après un mois de Décembre où les températures ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés (il fait plus de 15° sur tout le territoire) une profonde dépression traverse la France et provoque une chute spectaculaire du baromètre avec chutes de neige dans le midi et inondations dans les régions du Nord.*

*La dernière réunion du Conseil municipal date du 12/12/1914. L'exonération des prestations vicinales en nature ou en argent pour les mobilisés y avait été décidée.*

*Le fonctionnement municipal est ponctué par l'organisation de la solidarité nationale et les mesures exceptionnelles. Les prérogatives du Maire suffisent à les diriger et rien ne nécessite la convocation d'un Conseil.*

*Fin Janvier, Monsieur le Maire réceptionne du 28<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs un avis de renvoi en ses foyers du Sergent Pont Eugène (48 ans), démobilisé.*

### *Premiers réfugiés – 1915*

*Au mois de Février la commune accueille 10 premiers réfugiés rapatriés par l'Allemagne. Originaires des régions envahies de la Meuse, des Vosges et de l'Aisne, il convient dès lors de s'occuper de ces malheureux emmenés prisonniers en Allemagne par l'ennemi qui décide de leur rendre la liberté en les renvoyant en France par la Suisse.*



*Certains des réfugiés seront aussi très certainement logés dans des habitations privées comme les maisons Vizioz Adrien ou Davallet signalées également disponibles aux autorités le 24 août 1914 pour recevoir l'hospitalisation de malades et de blessés.*

*Plusieurs Moutarins sont associés à l'activité économique ainsi générée :*

*Rosset-Fassioz Jean Pierre Célestin, épicier au Moutaret est fournisseur général des provisions aux réfugiés pour la cantine ; Vizioz Auguste, Porte Lucien, Veuve Vizioz Victorine livrent du vin ; Durieux (Fruitière du Moutaret) livre beurre et tommes ; Gavet Joseph fournit bois et fagots ; Rosset-Fassioz Jean fournit régulièrement aux réfugiés toute l'épicerie de bouche nécessaire : huile, poivre, sel, sucre, café, vinaigre, légumes, vermicelles, pommes de terre, châtaignes, boîtes de sardines, lait... mais encore produits d'entretien et petits équipements : allumettes, bougies, savons, cristaux, cirage, poêle à fûre ...*

*Les commerçants d'Allevard contribuent ; Perret, boucher pour la viande de bœuf ; Pierre Rosset, boulanger pour la farine ; Ch. Michelet, quincaillerie – ferronnerie & taillanderie pour des tuyaux, coudes, fait-tout, souprière, cuillère.*

*Le Préfet de l'Isère notifiera au Maire par note du 18 mars, que les réfugiés envoyés dans la commune ont été logés d'une façon satisfaisante et sont bien traités. Il tient également à remercier de ce que les administrés ont fait pour ces pauvres gens et exprime sa satisfaction.*

### *Ecole publique – 1915 :*



*Instituteur au Moutaret depuis 1912, Monsieur Adolph Rattaire est aussi secrétaire de Mairie. Il réalise dès 1915 la transcription des noms et circonstances de victimes de la guerre.*

*En 1915, il ne se trouve dans la commune plus qu'une seule classe mixte d'école publique composée de 15 garçons et de 18 filles selon l'effectif mentionné sur la liste annuelle d'inscription des élèves arrêtée au 31/07.*

A — LE MOUTARET, le 31 juillet 1915  
\* Le Directeur de l'Ecole,  
H. Rattaire



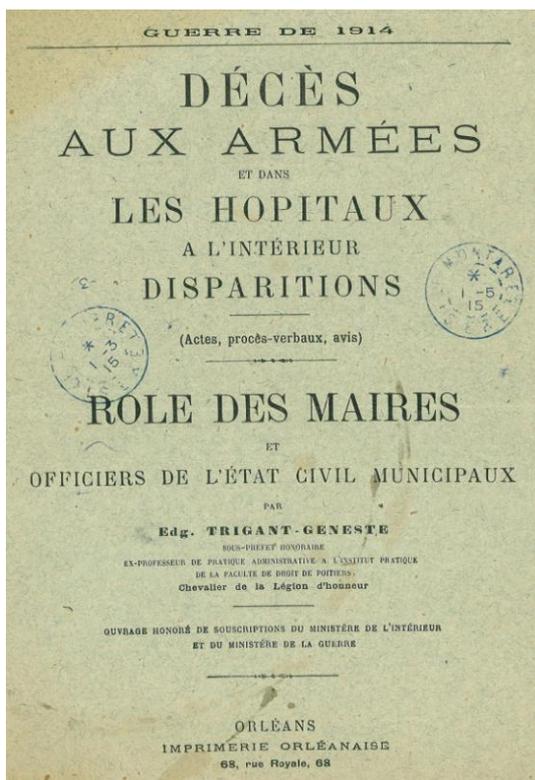
*En Février, Monsieur le Maire réceptionne des régiments plusieurs avis de décès et de blessés de Moutarins, ainsi qu'une circulaire du Préfet de l'Isère B. Thénot appelant l'attention des Maires sur les sollicitations importunes faites par des éditeurs de publications en vue d'obtenir communications de pièces officielles constatant les décès survenus aux armées ou dans les formations sanitaires.*

**Conseil municipal du 27/03** : Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.

*Il est décidé le paiement à Monsieur Picard électricien d'une longueur de 600 mètres de fil 3 brins installé provisoirement entre le Bourg – Mazures – Freydon pour la ligne « Force – Lumière » et utilisé pour le battage du blé en juillet 1914 qu'il a fallu organiser d'urgence (en raison des intempéries). Cette dépense reste une avance sur la poursuite des raccordements afin d'assurer l'alimentation d'éclairage des souscripteurs.*

*Il est décidé l'envoi de présents aux mobilisés. Le Maire abandonne pour cela ses débours de représentation de la commune d'un montant de 50 f afin de procurer à chacun des mobilisés un présent agréable qui témoignera de la sympathique admiration que le patriotique souvenir leur garde à tous.*

*Le 05/05 un mandat pour subvention de 40 f est réalisé au profit de la Société d'Assurance contre la mortalité du bétail.*



*Des instructions précises de conduites à tenir sont données aux Maires et Officiers d'état civil au mois de mai 1915, pour les mentions à porter sur les registres des décès aux Armées. Au mois de Juin et en réponse à l'information du Préfet, Président du Comité de l'Ouvroir-Atelier des fonctionnaires, sur l'aide de secours à apporter aux prisonniers de guerre, le Maire signale la détention du soldat Mollard Pierre.*

*Emile Tenot  
Préfet de l'Isère  
de 1913 à 1920*



### **Conseil municipal du 27/06**

*Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.*

*Il est arrêté la liste des titulaires et suppléants des propositions aux fonctions de classificateurs pour examiner les réclamations individuelles et l'évaluation générale du revenu cadastral des propriétés. Les budgets 1914 et les comptes du percepteur sont examinés et approuvés. Il est dressé les budgets : additionnel 1915 et primitif 1916. Aucun changement.*

**Conseil municipal du 04/07** : *Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.*

*Décide l'abandon au budget de 50 f pour frais de représentation de la commune par le maire substitués par le crédit au budget additionnel 1915 de la somme de 100 f pour abonnement à l'Amicale de la jeunesse et envoi de nouveaux présents aux mobilisés ; sur le front. Décide l'abandon au même budget de 100 f pour abri public et installation d'un travail à ferrer les bestiaux.*

*Le 01/10 un mandat d'encouragement de 10 f est réalisé au profit de Melle Louise Vizioz, lauréate du certificat d'étude.*

**Conseil municipal du 14/11** : *Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.*

*Décide de maintenir l'exonération intégrale des taxes et prestations vicinales pendant toute la durée de la guerre en faveur des assujettis mobilisés, présents sous les drapeaux, ainsi qu'à leurs familles.*

**Conseil municipal du 28/11** : *Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.*

*Décide l'admission à l'asile d'incurables de Vence d'une administrée âgée de 83 ans qui se trouve dans une impossibilité absolue de se soigner et de se suffire chez elle.*

**Conseil municipal du 23/12** : *Absence pour cause de mobilisation de Porte Joseph adjoint.*

*Arrête la liste d'Assistance médicale gratuite 1916. Arrête le rôle des taxes d'éclairage de l'année 1915 pour 37 souscripteurs est arrêté à la somme de 618 f.*

## Etat civil – 1915 :

**Décès 1915 = 10**

**Naissances = 2**

Table alphabétique des Actes de Naissances pour l'année 1915.

| N <sup>o</sup> des Actes | Noms et Prénoms des Enfants | N <sup>o</sup> des Actes | Dates des Actes |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------|
| 1                        | Dorel Marguerite Marie      | 1                        | 2 janvier       |
| 2                        | Pellec Etouard Seraphin     | 2                        | 23 novembre     |

Certifié par Nous, Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de LE MOUTARET, le premier janvier 1916.  
Le Maire, Hossich Jossy

Table alphabétique des Actes de Décès et Transcriptions, pour l'année 1915.

| N <sup>o</sup> des Actes | Noms et Prénoms des Décédés   | N <sup>o</sup> des Actes | Date des Actes      | Observations   |
|--------------------------|---|--------------------------|---------------------|----------------|
| 1                        | Blanc Nicolas Auguste   | 9                        | 9 décembre          |                |
| 2                        | Bourne Hervé - Jean   | 8                        | 31 octobre          |                |
| 3                        | Champion Seraphin Jules Eugène<br>= Mort pour la France le 24 août 1915 =         | 5                        | 2 septembre         | transcriptions |
| 4                        | Charrot Marguerite Tongelique   | 7                        | 19 octobre          |                |
| 5                        | Carue Auguste François  | 6                        | 22 7 <sup>bre</sup> |                |
| 6                        | Noël Rose, veuve Dupeloux-Dugrany 20  | 4                        | 8 juillet           |                |
| 7                        | Perret Delphin François<br>= Mort pour la France le 24 février 1915 =             | 1                        | 5 mars              | transcriptions |
| 8                        | Porte François Sébastien  | 3                        | 8 avril             |                |
| 9                        | Rattaire Honoré - Claude<br>= Mort pour la France le 16 8 <sup>bre</sup> 1914 =   | 2                        | 20 mars             | transcription  |
| 10                       | Rattaire Louis François<br>= Mort pour la France le 4 8 <sup>bre</sup> 1915 =     | 10                       | 30 2 <sup>bre</sup> | id.            |
|                          | Rattaire Etienne Adrien le 17 juin 1915 (Mort - Passes Pub. Jan 16 10 avril 1915) |                          |                     |                |

Certifié par Nous, Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de LE MOUTARET, le premier janvier mil neuf cent seize.  
Le Maire, Hossich Jossy

Mentions ultérieures.  
Il de même été transcrit sur les Registres de Décès de la Commune d'Alton (Cognac) de l'année 1915, le décès du Lieutenant Rattaire, de 153 ans d'Inf<sup>te</sup>, mort pour la France, le 17 juin 1915, à l'Action de Neuville-Saint-Waast (Pas-de-Calais).

**Mariages = Néant**

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE. Commune de LE MOUTARET.

Le présent registre, contenant les Actes de Naissances, de Décès et de Mariages, est tenu en vertu de l'arrêté du Préfet de l'Isère en date du 24 août 1915, et de l'arrêté du Préfet de l'Isère en date du 24 août 1915, et de l'arrêté du Préfet de l'Isère en date du 24 août 1915.

MARIAGES ou de DIVORCE et de leurs Actes pendant l'année 1915.

Néant.

Certifié par Nous, Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de LE MOUTARET, le premier janvier 1916.  
Le Maire, Hossich Jossy

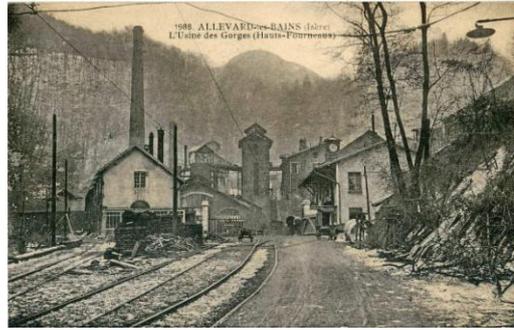
Pour la commune, l'année 1915 est la plus meurtrière du conflit avec 6 mobilisés tués dont les 2 autres frères Rattaire et un second frère Perret.

## Mobilisés détachés de 1915 :

Peu nombreux en 1914, le nombre des mobilisés détachés en usines ou ouvriers agricoles augmentera nettement au cours de l'année 1915 puisque passant de 13 % à 33 %.

De ces détachés de 1915 : 60 % le seront comme ouvriers dans des usines locales (42 % aux Forges et Hauts Fourneaux d'Alleverd et 18 % aux Forges de la Maison Clérin Paul à La Chapelle du Bard).

*Les Forges et Hauts Fourneaux d'Allevarid fonctionnent intensément de 1914 à 1919. Elles fournissent ressorts aux constructeurs d'automobiles militaires, laminent des aciers pour projectiles, fabriquent des obus complets de calibres différents.*



*Les taillanderies du pays d'Allevarid sont au service du Ministère de la Guerre, tant pour la fabrication d'outils traditionnels que pour de l'armement.*

*Employant une cinquantaine de personnes, la Maison Clérin fabriquait principalement des outils pour l'agriculture (manches, brouettes), le terrassement et les mines. Elle forgera des baïonnettes.*



*Les taillanderies Leborgne (Pont de Bens et St Hugon) mises à contribution, produiront des canons de fusils qui seront montés sur les sites d'assemblage d'armes.*

*Il est nécessaire de fournir à ces usines des ouvriers qualifiés partis au front, principalement les forgerons.*

## Remerciements pour les prêts et participations à :

Mme BALICHE Jessica et ses filles Solène et Marine

Mme GRAMBIN Pascale

Mme GUILLUY Angèle - Fonds Vizioz

M. MOLLARD Jean-Luc - Fonds Mollard

Mme NUCCI Colette - Fonds Gervason / Vizioz

Mme PROVOST Nicole - Fonds Elloir

Mme REYNOUD Christiane - Fonds Ramus

Mme SKARKA Danielle - Fonds Tissot

La commune de Le Moutaret

M. GUILLUY Alain

Le Conseil Départemental de l'Isère

M. ENGRAND Christophe & Mme KHOLY Martine

La Communauté de communes Le Grésivaudan

M. LANGENIEUX-VILLARD Philippe

Les organisateurs

Vivre au Moutaret & Autrefois Pour Tous

**Extrait de l'exposition commémorative**

**« Le Moutaret – 1915 »**